

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
du 9 mai à 20 heures 30 en MAIRIE

PRESENTS : J. DUBOUT (maire) - E. MARTIN – P. HEIDELBERGER (en visio) - M.A. SOLETTI — D. ROTH - J.L. FERVEL (en visio) (Adjoints) - N. BLOUQUY - F. PERRET – C. PAUGET - C. ROBERT (en visio) - M. BIRNER - E. HEDRICH - J. PETRY -

ABSENTS EXCUSES : R. PERRET (procuration à F. PERRET) – L. TAQUET (procuration à D. ROTH)

ABSENTS : D. PORTEILLA FOURNIER – D. DEVISCOURT

1 - Nomination du secrétaire de séance

Jocelyne PETRY est nommée secrétaire de séance.

2 – Approbation du procès-verbal du 04 avril 2022

Vote : unanimité pour l'adoption du procès-verbal.

3 – Proposition d'annulation des factures cantines et ALSH pour les familles ukrainiennes

A l'heure actuelle, une famille ukrainienne utilise les services de la cantine et du centre de loisirs. Cette famille n'a pas de revenus. Au nom de l'aide fournie par la commune aux réfugiés ukrainiens, il est proposé au conseil municipal de délibérer pour annuler les factures pour les familles ukrainiennes.

Aujourd'hui, cela représente une famille pour un montant de 85.98 €.

La famille va s'installer à Divonne d'ici.

Délibération : pour à l'unanimité

4 – Délibération acquisition d'une parcelle

Le propriétaire de la parcelle AE n°385 a déposé une demande de division parcellaire en vue de construire, acceptée en date du 15/07/2021.

La limite Nord-Ouest jouxte la voie communale sise Chemin de la Viette.

Considérant les projets de développement sur le secteur, il est nécessaire de prévoir l'élargissement de la voirie afin d'assurer la sécurité de la circulation. A cet effet, un emplacement réservé n° ver8 est matérialisé au plan de zonage du PLUiH pour un aménagement de voirie.

Etant donné le projet de division parcellaire pour vente de Monsieur NORTON, il est proposé d'acquérir une bande de terrain d'environ 138 m², telle que définie par le plan annexé.

Le terrain est cédé pour un euro symbolique.

Délibération : pour à l'unanimité.

5- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre « Grange au Pont »

Réhabilitation de la ferme au 208, Route de Divonne – Marché à procédure adaptée (MAPA) – Attribution du marché – Choix de l'entreprise.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la consultation de maîtrise d'œuvre dont la clôture était le 12 avril 2022 à 12h00, huit offres ont été remises par voie dématérialisée. Les plis ont été ouverts le 15 avril 2022, puis les offres ont fait l'objet d'une analyse.

L'analyse des candidatures et des offres a été effectuée selon les critères énoncés dans le règlement de consultation, à savoir le prix des prestations (40 %), le respect des délais (20%) et la valeur technique de l'offre (40 %), elle-même analysée au regard de l'appréhension du projet, de l'organisation de l'équipe et de la méthodologie envisagée. Le maire présente le rapport d'analyse du marché. L'attribution est fixée au 10 mai 2022. Merci à Maxime GUILLAUMIN pour le travail fournis.

Le Maire préconise de retenir l'offre du groupement mandaté par Patrick Mignot Architecte pour un montant de 155 000 € HT (soit 186 000 € TTC), reconnue l'offre la plus appropriée techniquement.

Délibération : pour à l'unanimité.

6 – Délibération d'une convention entre Enedis et la commune de Versonnex

En vue de la construction de maisons sur la parcelle AI n°144, située Place du Jura, ENEDIS prévoit la réalisation du raccordement électrique de cette parcelle. Afin d'effectuer ce raccordement, il est nécessaire de traverser la parcelle AI n°142, propriété de la Commune. Pour cela, ENEDIS a saisi la Commune d'une demande de servitude de passage sur la parcelle AI n°142 afin de lui reconnaître les droits suivants :

- Etablir à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 1 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 27 mètres ainsi que ses accessoires
- Etablir si besoin des bornes de repérage
- Sans coffret
- Effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres, qui se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages, gênent leur pose ou pourraient par leur mouvement, chute ou croissance occasionner des dommages aux ouvrages, étant précisé que ENEDIS pourra confier ces travaux au propriétaire, si ce dernier le demande et s'engage à respecter la réglementation en vigueur
- Utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour les besoins du service public de la distribution d'électricité (renforcement, raccordement...).

Cette servitude consentie contre une indemnité unique et forfaitaire de 54 €.

Elle entre dans le cadre de l'article L2122-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui autorise des servitudes conventionnelles sur le Domaine Public.

Le conseil doit autoriser le maire à signer la convention.

Délibération : pour à l'unanimité.

7- Délibération concernant le marché bio et local et approbation du règlement du marché

Le conseil municipal en date du 4 avril 2022 a voté sur la création d'un marché bio et local. Le marché aura lieu le vendredi de 15 heures à 19 heures.

Il est proposé au conseil de délibérer concernant le règlement du marché et l'ouverture de ce marché à la date du conseil.

Le règlement du marché est en annexe de cette note de synthèse.

Les commerçants ont été surpris et contents. Ils ont bien vendu.

Concernant le tarif, est-il prévu de le modifier ? Actuellement, le tarif est fixé à 11 €. Les commerçants n'ont pas fait de commentaires. Pour l'instant, nous gardons ce tarif. Nous verrons pour la facturation par trimestre.

Délibération : pour à l'unanimité.

8 – Tirage au sort des jurés d'assises 2022

Un mail en date du 13 avril 2022 provenant de la Préfecture nous informe de l'obligation avant le 30 juin 2022 de transmettre le résultat du tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2022.

Il est proposé de procéder au tirage au sort lors du conseil municipal.

Liste du tirage :

- 4 titulaires : Mme CHAVROT Aurélia ; Mme PIERRE Cécile ; M. PONCET Nicolas ; M. SABORIO DE LA FUENTE Jaime
- 8 suppléants : Mme CARGILL Anne ; M. GIRARD Romain ; M. GOSSO Martial ; Mme MENU Sylviane ; Mme PORTEILLA Dominique ; M. RAMIN Anthony ; M. ROUSSEL Thibaut ; M. SILAH Jean

Tirage au sort effectué avec l'ensemble du conseil.

9 - Informations du maire dans le cadre de sa délégation en date du 28 février 2022

Pas d'information à porter à la connaissance du conseil.

10 – Informations communautaires

Commission environnement : point sur le schéma directeur sur les énergies. La prochaine réunion a été reportée, le 2 juin. Les énergies : une réunion a été faite sur la méthanisation. L'idée est de coordonner l'action de l'agglo, des agriculteurs et de la commune de Versonnex. Des agriculteurs sont intéressés pour prendre des parts et s'engager à amener leurs produits. Le maire propose un emplacement qui pourrait se prêter à la méthanisation.

Commission sociale : Une association est venue : le Chenaillette. Accompagnement, écoute, échanges en relation avec les enfants. C'est pour les personnes qui rencontrent des problèmes dans le domaine de l'éducation, de l'écoute. Toute le monde peut venir.

En 2021, il y a eu 495 personnes. 57 nouvelles familles sont arrivées en 2021.

Date des crèches ont été transmises.

11 – Commissions communales

Commission scolaire :

Réunion pour les dérogations : en maternelle, il y en a 4 qui partent et 4 qui viennent. En élémentaire : 15 qui partent et 3 qui viennent. Effectifs en élémentaire : 133 enfants. En maternelle 18 +/- 3 en Petite Section.

Aide aux devoirs mis en place les lundis et mardis de 17 h à 18 h. Cela fonctionne bien.

Mise en place d'un panneau rouge / vert pour autoriser ou non les enfants à aller dans les espaces verts.

Commission du personnel :

Elle aura lieu mercredi 11 mai. Le personnel a eu des formations postures + hygiène et c'est très apprécié.

CCAS :

Loto le 13 avril, très apprécié

Sortie vers Bourg au chocolat Richart le 18 juin et repas au parc des oiseaux.

Commission animations :

Cérémonie du 8 mai : cela s'est bien passé. Le discours était très bien.

On va refaire la semaine multisport pour les jeunes du village la dernière semaine de juillet. Il y aura beaucoup de vélo, du Beach volley, initiation tennis, golf, soirée pizza, piscine. Le 27 juillet, petit déjeuner offert à la population.

Vincent aimerait organiser le 11 juin une activité pour l'Ukraine. Un parcours de 5 km à vélo va être mis en place. L'objectif est de 2364 km, distance entre Versonnex et Kiev.

L'atelier de réparation vélo continue le vendredi soir. Cela se passe bien.

Fête de la nature : cela s'est bien passé. Le monde arrive à partir de 10 heures. Des niches à oiseaux ont été commandés et ont été peints par les enfants avec de l'huile de lin.

Commission environnement :

Sensibilisation au véhicule électrique à Bourg.

12 – Informations diverses

Maison de santé :

Le maire a eu un rendez-vous avec un médecin venant de la frontière belge dimanche à 13 heures. Il est bien accroché pour venir chez nous. Son problème : la vente de sa maison, il a trois enfants et il doit se loger ici. Sur les 6 premiers mois, pas de loyer pour le cabinet. Sa femme doit aussi trouver du travail. Il faut trouver un T5 disponible sur la commune à un prix très raisonnable. L'agglo donne 600 € par mois pour aider les internes pour se loger. Le maire a demandé le CV de la femme du médecin. Il souhaite être là pour septembre.

La maison de santé va accueillir une infirmière Azalée. C'est en renfort des médecins. Elle fait le suivi des maladies chroniques et tout ce qui prend le temps au médecin. Elle commence début juin.

Le maire a reçu la sénatrice Florence BLATRIX CONTAT.

L'orthophoniste commence la semaine prochaine. Ça bouge à la maison de santé.

Chantier route de Colley Bossy : Le béton sèche.

Les Genévriers : Ce week-end, il y a eu beaucoup de bruits. La gendarmerie va être contactée à nouveau pour les problèmes liés aux motos. Les jeunes de 12 à 15 ans font aussi des barbecues sur le city stade.

Aménagement terrain de foot de Sauverny : cela a commencé. Sauverny propose de récupérer les poteaux de but.

Route de Villars Dame : proposition de fermer la route le lundi de pentecôte. Le conseil n'est pas d'accord pour ajouter les jours fériés pour la fermeture de la route.

Le 27 mai, il y aura la fête des mères. Cela a posé des problèmes au niveau de l'intendance mais cela va jouer.

Le prochain conseil aura lieu le 13 juin 2022 à 20h30.

Séance levée à 21 h 50

Fait à Versonnex, le 10 mai 2022

Le maire,

Jacques DUBOUT

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 juin 2022